

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cartes bancaires
Question écrite n° 78421

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur la fonctionnalité de paiement sans contact *via* le smartphone qui va se substituer à terme à l'usage de carte bancaire. En effet les opérateurs télécoms et les banques souhaitent le développement de cette application sur le territoire français. Dernièrement, la société Visa a convaincu quatre grandes banques françaises de s'associer à son expérimentation sur le paiement mobile sans contact. Il souhaiterait connaître le niveau de fiabilité d'un tel système.

Données clés

Auteur: M. Jean-Claude Perez

Circonscription: Aude (1re circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 78421 Rubrique : Moyens de paiement Ministère interrogé : Numérique Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>21 avril 2015</u>, page 2971 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)